



**COMPTE-RENDU de la CAPL**  
**Liste d'aptitude de B en A des 10 et 14 novembre 2017**  
**Une promotion interne «peau de chagrin»**

Les travaux de la CAPL de liste d'aptitude de B en A établie au titre de l'année 2018 se sont déroulés les 10 et 14 novembre 2017.

**92 agents dont 6 contrôleurs 1ère classe, 2 contrôleurs 2ème classe et 84 contrôleurs principaux** ont fait acte de candidature. Ils étaient 101 l'année dernière, nombre encore très élevé de candidats même si ce chiffre est en diminution constante par rapport aux années précédentes, 117 en 2015, 116 en 2014.

Il faut évidemment analyser cette baisse en liaison avec la baisse constante du nombre de potentialités. Ainsi, cette année, le Nord n'a plus que 3 promotions possibles contre 4 l'an dernier et 5 en 2016. A ce rythme, nous n'aurons plus aucune promotion à l'horizon 2022.

C'est un exemple de plus de l'application des mesures de restrictions budgétaires infligées aux salariés de ce pays et pour ce qui nous concerne, aux agents de la DGFIP.

A la clôture de la CAPL, 6 candidats ont été classés «excellents» 12 «très bons» et 74 «à revoir»

**F.O.-DGFIP** a assuré la défense du tiers des candidats faisant valoir leurs titres cette année.

A l'issue des débats, la Direction a proposé de classer **«excellentes»** les candidatures suivantes, par ordre de mérite (ordre Direction)

BECQUERIAUX Christine  
DASSONVILLE Christine  
MATHIEU Claude  
DERQUENNE Thérèse  
LAGACHE Corinne  
HAVET Jean-Philippe

Et de classer, par ordre alphabétique, dans la catégorie **«très bon»** les candidatures suivantes :

BAJARD Pierre  
BILLAUD François  
CHRISTE Brigitte  
DUMORTIER Sophie  
DUTRIAUX Eric  
GRANDJEAN Jean-Michel  
HANON Philippe  
LIBERKOWSKI Patricia  
SAINT-OMER Dominique  
TRENCHANT Pascal  
TRINELLE Jean-Philippe  
VERBEKE Sylvie

Agents proposés au projet	3
Nombre d'agents classés «excellents» à l'issue de la CAPL	6
Nombre d'agents classés «très bons»	12
Nombre d'agents classés «à revoir»	74

- Pour mémoire, en 2016 et 2017 les promotions étaient respectivement de 5 et 4.
- En 2018, le nombre de potentialités du Nord **n'est plus que de 3.**

Compte tenu de la très faible potentialité accordée au département du Nord, les élus **F.O.-DGFIP** ont milité pour que cette CAP locale ne se limite pas au classement de 3 collègues dans la catégorie «excellent» et ce afin notamment de pouvoir récupérer certains dossiers en CAPN. L'administration a répondu favorablement à notre demande puisque 6 collègues ont finalement été classés dans la catégorie «excellent» dont 2 ont été évoqués par les élus **F.O.-DGFIP**.

Outre la qualité des dossiers des candidats, la motivation est un élément évidemment important pour espérer une promotion. L'administration, considère que se présenter et/ou préparer l'examen professionnel de B en A ou le concours interne constituent des preuves de cette motivation.

### Vote et explications

La délégation **F.O.-DGFIP** a voté contre la liste des « à revoir » établie par l'administration. En effet, le nombre de promus diminue d'année en année et de manière très significative depuis 5 ans. La délégation **F.O.-DGFIP** a exprimé de fortes inquiétudes concernant l'avenir de la promotion interne à la DGFIP.

Par ailleurs, **F.O.-DGFIP** regrette le caractère extrêmement laconique des explications de l'administration, concernant les candidats dont le dossier ne progresse pas. Après la présentation des dossiers par les OS, le Président de la CAPL coupe souvent court au débat en « réservant » le dossier pour des délibérations, puis lors de l'annonce du résultat les OS ne peuvent alors que tenter une nouvelle fois d'avoir des explications sur les marges de progression des dossiers.

En questions diverses, FO DGFIP a demandé le volume et le profil du vivier équipe de renfort qui n'était pas connu à cette date. A cet égard, FO DGFIP a toujours demandé lors des CAPL :

- un appel à candidature envoyé par mail à tous les agents du département
- un délai de candidature suffisant
- une réelle possibilité de défense des dossiers en CAPL
- une note expliquant la nécessité de classer les 4 secteurs pour les collègues du 591.